

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20161121_DL_1

OBJET :
Délibération budgétaire -
Décision modificative n°2
de l'exercice 2016

Date de convocation :
23 septembre 2016

Date de séance:
21 novembre 2016

Date d'affichage :
30 novembre 2016

Membres en exercice : 45

Membres présents : 15

Membres votants : 26

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille seize, le vingt et un novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaiet présents : Ernest CANDELA, Philippe CHEVAL, Philippe COCQ, Bernard DAVERGNE, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, François ROUILLARD, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Christian PRUD'HOMME, Gérard RICHEZ et François ROUILLARD.

Secrétaire de séance : Philippe COCQ

Pouvoirs : Laurent SOMON à Ernest CANDELA
Stéphane HAUSSOULIER à Philippe CHEVAL
Isabelle ALEXANDRE à Philippe COCQ
Yves DERRIEN à Bernard DAVERGNE
Jean-Marie BLONDELLE à Claude DEFLESSELLE
Michel WATELAIN à Myriam DEMAILLY
Annie VERRIER à Olivier JARDE
Jean-Jacques LELEU à Jean-Claude LECLABART
Rémy BOUTROY à Gérard RICHEZ
Isabelle DE WAZIERS à François ROUILLARD
Frédéric LECOMTE à Philippe VARLET

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le budget primitif 2016 approuvé par délibération n°4 du Comité syndical du 14 janvier 2016
- Vu la décision modificative n°1 de 2016 approuvée par délibération n°4 du Comité syndical du 27 juin 2016
- Vu le projet de Décision Modificative N° 2 de l'exercice 2016,

DELIBERE

ARTICLE 1 - La Décision Modificative N° 2 de l'exercice 2016 est approuvée.

ARTICLE 2 - Les montants totaux des budgets de l'exercice 2016 (reports 2015 compris) se décomposent par section ainsi qu'il suit :

	Crédits votés BP + DM1 2016	Modifications proposées	Total des crédits 2016
Budget principal - Fonctionnement	1 596 971,73	0	1 596 971,73
Budget principal - Investissement	987 401,29	73 500,00	1 060 901,20
Budget annexe - Fonctionnement	8 388 985,79	0	8 388 985,79
Budget annexe - Investissement	27 864 164,27	10 000,00	27 874 164,27

ARTICLE 3 - Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.